

Adhérer à la FISAF, c'est

- ❖ **Contribuer à une dynamique de réseau** de professionnels de la déficience sensorielle et dys
- ❖ **Partager des convictions**, les faire entendre, les faire reconnaître et les transformer en synergies
- ❖ **Créer de la valeur collective au service** des personnes en situation de handicap



Bulletin d'adhésion 2020

Intitulé de l'organisme qui adhère :

Nom du directeur (trice) :

Les règles de calcul de la cotisation s'appliquent à tous les adhérents, au regard des agréments notifiés. Elles ont été validées par l'Assemblée Générale du 19 juin 2019.

Service pour adulte

670€	1	670 €
------	---	-------

Forfait documentation

(à souscrire avec l'adhésion)

1	228 €	228 €
---	-------	-------

Total de votre cotisation 2020

Règlement à l'ordre de la FISAF soit par chèque soit par virement bancaire
IBAN : FR76 13335003010817240206520 BIC CEPAFRPP333

898 €

➔ A réception vous recevrez la facture

Nb : Document à dupliquer ; merci de compléter un bulletin par structure adhérente afin de recenser le nombre d'établissement et de service par association

Adresse administrative : 12 rue Alfred de Musset - Ambarès - 33565 Carbon-Blanc cedex
Tél. : 05 57 77 48 30 - www.fisaf.asso.fr - Courriel : contact@fisaf.asso.fr

Siège social : FISAF/ chez EPSS - 92 rue Notre-Dame des Champs - 75006 Paris

Siret : 784 573 651 00071 - APE 8559B - Numéro d'agrément formation : 11 75 04 25 875